



REFORME DU LYCEE

Discours du Président de la République du 13 Octobre 2009

Communiqué *SIAES - SIES/ CAT*

Des intentions louables, mais l'essentiel reste à faire.

Le *SIAES* / CAT a écouté avec intérêt le discours « cadre » du Président de la République sur la réforme du lycée. Il y a trouvé nombre de propositions qu'il avait formulées et présentées par écrit, avec le *SIES* / CAT, tant devant la commission Pochard que lors de la consultation Descoings.

Il prend ainsi acte des propos du Président de la République allant dans le sens souhaité, en relevant, entre autres :

I / sur un plan général :

- La volonté de réduire les inégalités d'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur pour les élèves issus de milieux défavorisés, premières victimes, selon nous, de la massification de ces dernières années.
- L'affirmation que le niveau d'exigence, quant aux savoirs, sera total, et qu'il n'y aura pas de nivellement par le bas, le Président reconnaissant au passage les erreurs du passé en ce domaine,
- et, complémentirement, l'exigence de rigueur et de travail pour réussir.
- La mise en place d'une orientation progressive et réversible, avec le rôle rappelé du conseil de classe en la matière.
- Un accompagnement pour tous les élèves (2 heures par semaine) pour du soutien, de l'approfondissement, ou pour l'orientation, le tout en petits groupes.
- La volonté d'établir des liens forts entre le Secondaire, le Supérieur et le monde professionnel, avec stages et partenariat,
- et la définition, à cette fin, de services partagés Secondaire / Supérieur pour les enseignants volontaires du cycle terminal.
- Le souci de responsabiliser les lycéens, en prenant en compte leur engagement.

II / sur un plan plus particulier, le *SIAES* approuve, comme allant dans le sens souhaité :

- La revalorisation annoncée des voies technologiques (STI) et professionnelles.
- La volonté de redonner à la voie littéraire la place qui lui revient, tant à des fins de culture générale que pour la pratique des langues vivantes (langue et civilisation étrangère, section littéraire internationale, voyages linguistiques). De même pour le développement des enseignements et formations liés à la Culture et aux Arts (musique, théâtre, cinéma) et pour la définition de nouvelles disciplines valorisantes, telle que le Droit.
- Et par voie de conséquence redonner à la série S le caractère éminemment scientifique qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Sur tous ces points le *SIAES* et le *SIES* sont prêts à apporter approbation et soutien constructif dans le cadre de la large concertation annoncée par le Président de la République, préluant à la finalisation de la réforme par le Ministre Luc Chatel.

Dans ce cadre ils feront aussi valoir des points qui leur paraissent essentiels, soit passés sous silence, soit posant questions. Ainsi :

- de l'impasse faite sur la nécessaire refondation du collège (après l'échec avéré du « collège unique ») ce qui éviterait de devoir faire au lycée ce qui aurait dû l'être, au profit de tous les élèves, dès le premier cycle du Secondaire,

- de la place de la série ES et de l'EPS dans le dispositif envisagé,
- de la question de la discipline, comme condition nécessaire à la sérénité et au bon fonctionnement, dans le respect mutuel, de l'Institution,
- de celle du contrôle des connaissances (baccalauréat, livret de compétences),
- comme de celle de la réduction des redoublements au moyen d'une remise à niveau ou de stages durant les vacances, dispositif qui ne saurait se concevoir sans un contrôle effectif du niveau requis et hors l'intervention d'enseignants volontaires,
- des horaires d'enseignement et des programmes,
- de l'autonomie ou de la liberté laissée aux établissements, qui peut être à la fois source de richesse et facteur de création ou d'aggravation des inégalités.
- et bien sûr la question évidente des moyens, financiers et humains, qui seront mis en œuvre pour mener à bien cette réforme quand le Président de la République dit qu'elle se fera à moyens constants et confirme la réduction des postes de fonctionnaires ! Comment pourra-t-on, dans ce contexte de suppressions de postes, assurer l'accompagnement, la constitution de groupes à effectifs réduits, le recrutement de locuteurs natifs et d'assistants étrangers et, si l'on veut promouvoir l'enseignement technologique, la Culture et les Arts, ainsi que de nouvelles disciplines, ne pas recourir à de nouveaux enseignants ?

Enfin le **SIAES** et le **SIES** constatent que rien n'a été dit sur la revalorisation matérielle et morale, ni sur les conditions de travail des personnels qui auront à porter cette réforme, lors même que le Président de la République reconnaît qu'elle devra se faire avec eux, ce qui ne sera possible que, si au-delà des effets d'annonce, des mesures concrètes sont prises, sous forme de rémunération, de formation et d'amélioration des conditions de travail.

Le **SIAES** et le **SIES** feront valoir, dans la concertation qui va s'ouvrir avec le Ministre, sans a priori dogmatique, mais aussi sans faiblesse, leurs positions sur le projet en cours et les conditions nécessaires, aux yeux des personnels, pour le mener à bien.

Le 14 Octobre 2009

Contacts Presse :

Jacques Mille : 04 91 42 18 55 / 06 76 58 63 47 / jacques.mille2@wanadoo.fr

Jean-Baptiste Verneuil : 04 91 34 89 28 / 06 80 13 44 28 / jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

<http://www.siaes.com>

<http://www.sies.fr>